

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 25 (1889)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXVe Année.



15 AOUT 1889.

Nº 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : La Pédagogie objective et l'institution frœbelienne. — La création d'un Institut national et subventions fédérales. — La musique chiffrée (fin). — Echos du congrès scolaire. — Enseignement de la géométrie par le pliage. — **Genève :** Correspondance. — **PARTIE PRATIQUE :** Enseignement de la grammaire sans manuel : *La préposition*. — Sujets d'examen.

LA PÉDAGOGIE OBJECTIVE ET L'INSTITUTION FRŒBELIENNE ¹

Chez les anciens, même chez les Grecs et les Romains, les plus civilisés des peuples de la terre, l'enfant était abandonné aux soins des esclaves. On cite, sans doute, Caton, l'Ancien, apprenant lui-même à lire à ses enfants, à l'aide de lettres mobiles. On glorifie Cornélie, la mère des Gracques, une Scipion, montrant ses enfants aux matrones romaines, qui, après avoir étalé leurs joyaux, lui demandaient à voir les siens. Mais on n'admirerait ces beaux traits que parce qu'ils étaient rares et contrastaient avec la vie journalière.

Chez les Chrétiens eux-mêmes, en dépit des sublimes paroles du Grand Maître : « *Laissez venir à moi les petits enfants; si vous ne ressemblez à l'un d'entre eux, vous n'entrerez pas au royaume des cieux,* » malgré les beaux exemples de quelques-uns des Pères de l'Eglise, saint Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople, entre autres, il ne paraît pas que l'enfance ait joui de la sollicitude à laquelle elle avait droit. Et le moyen âge,

¹ Discours prononcé à l'ouverture du Cours normal donné aux institutrices des écoles enfantines à Neuchâtel, le 6 août dernier.

si on y comprend la moitié du quinzième siècle, n'a guère à citer comme un véritable ami de l'enfance que l'humaniste Victorin de Feltre, le fondateur de la *Maison joyeuse* de Mantoue due à la libéralité des princes de Gonzague. Encore, s'agissait-il d'adolescents, plutôt que d'enfants du premier âge.

C'est, chose curieuse, au milieu des horreurs de la guerre de Trente Ans, qu'apparaît le premier pédagogue qui se soit occupé sérieusement de la tendre enfance, le grand éducateur slave Amos Komensky, plus connu sous le nom latin de Coménius. Komensky, dans son livre intitulé: *Didactica magna*, distinguait 4 sortes d'écoles: l'école maternelle ou du giron maternel, l'école élémentaire, l'école latine, l'école supérieure.

C'est Komensky encore, qui, rompant avec la routine et le mécanisme dans l'enseignement, eut l'heureuse idée de mettre les *choses avant les mots*; il composa son fameux livre d'images, l'*Orbis pictus* (Monde illustré) destiné à initier l'enfant à tout ce qui l'entourait, terre, ciel, hommes, animaux, saisons, travaux de la campagne, arts et métiers, villages, villes, etc., etc.

Coménius est le vrai père de la méthode intuitive, celui, qu'avec l'ampleur qui lui est propre, l'auteur de *Nos fils*, Jules Michelet, n'a pas hésité à proclamer: le *Galilée de l'éducation*.

Coménius ne faisait, il est vrai et, il le dit nettement, que de mettre en œuvre et de réaliser à sa façon la maxime d'Aristote, le précepteur d'Alexandre: *Il n'y a rien dans notre esprit qui n'ait d'abord passé par les sens* (nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu,) ou autrement dit, tout ce que nous savons, c'est par les sens.

Cette maxime, est trop absolue dans son réalisme, pour être complètement vraie; elle a reçu des correctifs de deux des plus grands esprits de l'Allemagne, Tout ce que nous savons ne vient pas par les sens, disait Emmanuel Kant; il y a deux sources de connaissances: *les sens et la raison*. Les idées générales en effet ne viennent pas des sens; ces derniers nous offrent le multiple, le composé, la raison, le un, le simple. *Tout ce qu'il y a dans notre esprit, nous vient par les sens excepté l'esprit lui-même.*

C'est de Coménius, que s'est inspiré l'auteur de l'*Emile*, J.-J. Rousseau, l'apôtre moderne de la méthode objective. Mais à l'intuition indirecte, à l'image du grand éducateur slave, il a substitué l'intuition directe, l'objet lui-même, Rousseau conduit l'élève sur la colline et au bord du ruisseau pour le familiariser avec la nature et lui faire trouver par lui-même toutes choses.

C'est là, la méthode réellement objective et inventive que Pestalozzi, le fondateur de l'école populaire, appliquera, soit dans ses livres élémentaires (1803) soit dans son enseignement en général, et que Frédéric Fröbel, qu'il est temps de nommer, car c'est de lui qu'il s'agit aujourd'hui, devait à son tour adapter à la pre-

mière enfance, dans les *Jardins d'enfants ou Kindergarten*, dont il a été l'organisateur. On a dit avec raison, que Frœbel procérait de Coménius et de Pestalozzi. Mais l'école maternelle, rêvée par Coménius, et dont Pestalozzi dans son *livre des mères* avait en vain cherché la réalisation, avait enfin trouvé son interprète, Frœbel savait par sa propre expérience (il n'avait presque pas connu sa mère et avait subi les rrigueurs d'une marâtre) que l'école maternelle manquait à beaucoup de pauvres petits êtres dans ce monde; il a songé à y suppléer par l'institution des *Kindergartnerinnen* ou des Jardinières, c'est-à-dire de femmes choisies pour faire ce que la mère ne peut pas ou ne sait pas faire, l'éducation première de l'enfant. On avait déjà des salles d'asile, les salles gardiennes, les écoles enfantines. Mais pendant que dans les premières on ne s'occupe que de la surveillance des petits, les écoles enfantines sont déjà de véritables écoles, une simple préparation à l'école primaire, ce que les *Jardins d'enfants* ne doivent jamais être.

Ouvrir l'esprit de l'enfant, lui former l'œil et la main, éveiller, cultiver, exciter toutes les facultés par les figures géométriques si chères à Pestalozzi, provoquer ou suggérer toute espèce d'analyses, d'exercices, de dessins, de petits ouvrages, de combinaisons, de constructions auxquelles on joint le soin d'un jardinet, voilà pour le réel. L'idéal était représenté par le chant, la récitation de petits morceaux de prose et de poésie. Tout cela accompagné de rondes joyeuses aussi favorables à la santé de l'enfance qu'à la gaité. La prière figurait aussi parmi les pratiques frœbeliennes; ainsi la maîtresse chantait:

Bénissez, ô mon Père,
Vos enfants à genoux;
Ils disent la prière
Qui fut faite par vous.

Et les enfants de répondre en chœur :

La prière commence;
Soyons obéissants.
Il faut un grand silence;
Recueillons-nous enfants.

Le caractère religieux de l'institution frœbelienne respire aussi et surtout dans les *Aphorismes* du célèbre éducateur, qui, en mourant, avait encore, dit-on, le nom de Jésus sur les lèvres.

De cette façon, la pédagogie de Frœbel préparait les jeunes esprits à l'étude de presque toutes les branches de l'enseignement : la religion, la morale, le calcul, la géométrie, l'histoire naturelle, l'histoire, la langue maternelle. Elle était aussi la meilleure initiation à l'éducation professionnelle.

Mais que de talents, que de qualités de cœur et d'esprit, que de ressources d'intelligence et d'ingéniosité, en même temps que de bonté, d'amour pour l'enfance ne suppose pas la mission de directrice d'un *Jardin d'enfants* ; c'est à elle surtout que s'adresse cette parole du poète : L'enfant est chose sacrée. *Res est sacra puer.*

C'est en Allemagne, comme on sait, c'est-à-dire à Blanckenbourg (1840) que s'ouvrit le premier *Jardin d'enfants ou Kindergarten*. Mais c'est en Suisse que Fröbel en avait conçu l'idée, et c'est en voyant, dit-il, l'entrain que les enfants de Berne mettaient au jeu de la *Balle*, dont Fröbel devait faire le premier de ses 4 dons.

Après un premier et court séjour à Yverdon, auprès de Pestalozzi, Fröbel y était revenu et y avait passé deux ans (1808 et 1809) à étudier les principes et méthodes du pédagogue zuricois.

Plus tard, après avoir laissé la direction de l'établissement de Keilhau, en Thuringe, à ses collaborateurs, il avait fondé un pensionnat dans le canton de Lucerne où un château seigneurial avait été mis à sa disposition par son propriétaire Schnyder de Wartensee, le compositeur bien connu, qui s'était pris d'un bel enthousiasme pour l'éducateur. Mais la création d'un pensionnat protestant au sein d'une population toute catholique, inquiéta le clergé de la contrée et fut dénoncée aux gouvernants comme un fléau. Fröbel accepta les offres de la ville de Willisau où l'on se montrait mieux disposé. Mais là aussi il rencontra des difficultés et n'eût pu se maintenir sans la protection dont il fut couvert par les chefs du parti libéral dans le gouvernement, les frères Casimir et Edouard Pfyffer et celle du Père Girard, qui, après la chute de son école à Fribourg, s'était vu appeler à la chaire de philosophie du lycée de Lucerne, et siégeait en même temps au Conseil d'Education dont il était l'âme. Touchant spectacle que celui du moine catholique persécuté à Fribourg protégeant le pédagogue protestant persécuté à Willisau ! Aussi la reconnaissance de ce dernier s'exprimait-elle en termes expressifs dans une longue lettre datée de Willisau le 1^{er} décembre 1833 et dont nous essayons de traduire la première phrase : « Dès le » premier jour de mon apparition comme éducateur sur le sol » lucernois, vous vous êtes montré pour moi un père et vous » avez mis mes efforts sous la protection de votre expérience, » de votre bonté, de votre esprit pénétrant et de votre vie ver- » tueuse consacrée à Dieu. »

Cette lettre, inédite jusqu'ici, dont l'original est entre mes mains, et qui est trop longue pour être citée en entier, doit trouver dorénavant sa place dans la biographie du père Girard

¹ Voir la Chronique Neuchâteloise.

et dans celle de Frœbel, comme un monument de fraternité chrétienne entre ces deux grands hommes d'école de notre siècle. Mais la protection des Pfyffer pas plus que celle du Père Girard n'était parvenue à vaincre tous les obstacles contre lesquels avait à lutter l'institution de Willisau. Frœbel se vit alors appelé à diriger l'orphelinat de Berthoud et à donner des cours aux instituteurs du canton de Berne. Mais il était déjà alors tout occupé de la réalisation du nouveau plan d'éducation qu'il avait conçu sur un plus vaste théâtre en Allemagne et, en 1836, quittait Berne pour Blankenbourg.

L'introduction du nouveau système dans plusieurs villes suisses, suivit de près sa réalisation en Allemagne, et l'institution frœbelienne a prospéré dès lors dans plusieurs parties de la Suisse allemande, Zurich, St-Gall, Lucerne. A Genève, elle a été introduite par M^{me} de Portugal secondée par M^{me} Caroline Progler, deux frœbeliennes distinguées, dont M^{me} Vuagnat est la digne héritière. Je ne doute pas que, sous son habile et sympathique direction, les institutrices et maîtresses qui suivront ses cours ne prennent rang parmi les propagatrices les plus capables et les plus dévouées des idées généreuses du fondateur des Jardins d'enfants.

Si un auteur sacré a pu dire que ceux qui instruisent leurs semblables brilleront comme des étoiles au firmament, combien, mesdames, vos étoiles brilleront plus que les nôtres, car nous ne sommes que de simples instituteurs de l'adolescence et de la jeunesse; vous, vous êtes appelées à jeter les semences de la vertu et de la vérité dans l'esprit et le cœur de ces êtres délicats, tendres et candides que le Christ donnait pour exemple d'innocence à ses disciples.

Oui, notre mission est belle et importante; mais plus haute encore peut-être est la vôtre, si vous l'accomplissez, comme je n'en doute pas, dans toute sa plénitude, sa grandeur et sa beauté.

A. DAGUET.

La création d'un Institut national et subventions fédérales.

(Suite et fin).

Les idées de la *Zurcher-Post* n'ayant pas trouvé beaucoup plus de faveur dans la presse que le projet Bluntschli, amendé par M. Kym, nous croyions l'affaire enterrée, lorsque nous avons reçu une brochure de M. Schäppi, conseiller national zuricais, intitulée : *Contribution à une solution équitable de la question de l'enseignement supérieur en Suisse* (1889). M. Schäppi se rallie au projet Kym mais bien modifié par l'auteur, et dans un sens qui ne nous paraît pas heureux, qui frise même l'injustice en ce qui concerne les villes académiques de Lausanne et de Neuchâtel, M. Schäppi veut les exclure d'emblée du droit de prétendre à posséder l'Institut national¹.

¹ Lausanne und Neuenburg bleiben ausgeschlossen, p. 41.

Cet ostracisme se comprend d'autant moins que M. Schäppi étend le privilège de posséder l'Institut en projet à toutes les villes qui ont une école cantonale.

En ce qui concerne Lausanne en particulier, qui est à la veille de devenir une ville universitaire, ce n'est pas compréhensible. Et pourquoi l'Académie de Neuchâtel serait-elle placée au-dessous des écoles cantonales ?

Les idées de M. Schäppi, c'est lui-même qui nous l'apprend, sont loin au reste d'être partagées par ses collègues de l'Université des bords de la Limmat. M. Treichler, par exemple, dans la pensée que la Suisse a besoin d'agents consulaires, de diplomates de carrière et de hauts fonctionnaires de chemins de fer, se prononce pour la création d'une haute école de sciences politiques et sociales.

Nous avouons n'avoir pas compris tout d'abord l'idée de la fondation d'une école destinée à créer chez nous une classe de diplomates. Cette institution nous semblait monarchique au premier chef et ayant pour effet de faire miroiter aux yeux des jeunes gens qui en suivraient les cours les quatre ou cinq postes d'agents diplomatiques que la Suisse entretient à l'étranger, les consulats ne pouvant pas offrir à ceux qui en sont revêtus des ressources suffisantes à leur entretien. Il y avait même, pensions-nous, intérêt pour la Suisse à prendre de préférence ces agents diplomatiques d'un ordre secondaire parmi les négociants les plus considérés établis depuis un certain nombre d'années dans les pays dont ils ont appris à connaître les mœurs, les institutions et même les personnes placées sous leur protection. Nous ne comprenions pas non plus la réunion des hauts fonctionnaires des chemins de fer sur les mêmes bancs que les futurs diplomates de carrière. Mais en ce qui concerne ces derniers nous avons dû changer d'opinion sur l'utilité, la nécessité même d'études spéciales, en prenant connaissance des propositions faites à ce sujet par M. le Conseiller d'Etat et député national Comtesse. En effet, il ne s'agit pas d'une école destinée aux agents diplomatiques, mais aux consuls de commerce et qui, chargés d'étudier les ressources des pays lointains, avec lesquels il importe que la Suisse entretienne et poursuive des relations profitables à nos industries, ils auraient aussi pour mission de faire rapport au Conseil fédéral sur la manière dont nos produits pourraient être introduits dans les contrées où ils n'ont pas pénétré jusqu'ici ou n'ont pas trouvé tous les débouchés qu'on pourrait leur procurer. Les consuls actuels, occupés de leurs intérêts particuliers et enclins à écarter leurs concurrents, ne sont pas propres en général à ce genre d'affaires, et l'établissement de représentants spéciaux rendrait de grands et d'inappréhensibles services à nos producteurs et commerçants. La Belgique affecte, dit-on, 250 000 francs à l'entretien de ces représentants et doit à cette institution un développement extraordinaire de ses relations.

A Berne, où la question a été discutée pareillement, M. le professeur Valentin trouve, au contraire, le nombre des hautes écoles déjà hors de proportion avec les besoins du pays et les ressources que les carrières libérales peuvent offrir à ceux qui les suivent. Il y a un véritable encombrement dans ce domaine. Il croit donc préférable la fondation d'une Université fédérale et propose d'en revenir à l'idée de cette création déjà mise en avant, comme on sait, sous le régime unitaire, par l'illustre ministre Stapfer et dans la première constitution de ce régime qui proclamait *les lumières préférables aux richesses*. L'idée, dont les événements politiques n'avaient pas permis la réalisation, avait reparu dans le projet de pacte de 1832, et recevait une consécration nouvelle en 1848, où le Conseil

national votait la fondation simultanée d'une Ecole polytechnique et d'une Université fédérale par un décret que modifiait ensuite malheureusement, selon M. Valentin, le Conseil des Etats en votant l'établissement d'une seule de ces écoles.

C'est ainsi, dit-il, que la création d'une université fédérale fut renvoyée aux calendes grecques.

Dans l'opinion de l'auteur de ces lignes, on mêle ici deux questions qui devraient être complètement distinctes ; celle d'un Institut national et d'une Université fédérale, et qui ne se touchent que par un point, les finances de la Confédération. Pour le quart d'heure, je crois qu'aucune de ces institutions n'a chance de réussite, et qu'il n'y aurait quelque possibilité de succès que pour le projet qui consisterait à subventionner les sociétés scientifiques, littéraires, historiques et artistiques, c'est-à-dire celles qui, par leurs publications et leur vitalité propre, ont le plus de titres aux sub-sides de la Confédération. Il ne s'agirait que de porter à un chiffre plus élevé les allocations qu'elles ont reçues jusqu'ici, ce qu'on pourrait effectuer sans froisser les susceptibilités démocratiques, comme le ferait la création d'un Institut national.

Alexandre DAGUET.

La musique chiffrée (fin).

En fait de difficultés, M. Robadey nous fait entrevoir tout ce qu'il aurait à dire sur les *soudures* ; je le prie de bien vouloir entamer prochainement le sujet, je suis prêt à le suivre sur ce terrain.

J'ai dit dans ma lettre que la musique chiffrée et la méthode Chevé étaient le plus sûr moyen d'arriver à lire la musique notée et j'ai donné les résultats que j'ai obtenus avec des enfants très forts sur la musique chiffrée ; là-dessus M. Robadey pousse un grand cri de triomphe : « *M. Aubin me fournit lui-même un argument d'une grande valeur en faveur de la note... preuve que, enseignée judicieusement, la portée peut s'apprendre facilement.* »

Ce qui veut dire en bon français que tous ceux qui n'ont pas obtenu ce résultat enseignent mal, et que je suis le seul qui ait trouvé cet enseignement judicieux.

Quel soufflet pour ces pauvres professeurs de musique et quel compliment pour moi !!

Eh bien non, ils ne méritent pas plus cette injuste déconsidération que je ne suis digne de cette louange indirecte ; car ici encore je n'ai rien fait.

Déjà quand j'ai donné quelques leçons de musique chiffrée dans une école du canton de Vaud, j'avais été tellement frappé de sa clarté et de sa simplicité que je disais à M. le régent : « *Je suis convaincu que des élèves bien formés par cette méthode apprendraient en 3 leçons à lire la portée.* »

J'ai eu le bonheur de faire cette expérience avec 14 garçons de 11 à 13 ans dans une commune où la méthode Chevé est bien enseignée et l'expérience a donné absolument le résultat que j'attendais ; or notez que ce n'étaient pas des sujets choisis, c'était la totalité des enfants de cet âge.

Je n'ai là aucun mérite : car je n'ai eu qu'une seule chose à enseigner : le nom des notes ; puis je leur ai fait comparer quelques phrases écrites avec les deux systèmes, d'où ils ont eux-mêmes mesuré la valeur de chaque note en leur appliquant la langue des durées.

Je n'avais pas à m'occuper de l'intonation, puisque je faisais avec eux

de la musique instrumentale et quand je dis qu'ils lisaiient avec exactitude, chacun comprendra qu'il ne s'agissait pas d'une lecture courante, sans hésitations, sans faute ; mais les progrès furent assez rapides pour qu'au bout de 12 leçons (le temps nécessaire pour se familiariser avec l'embouchure et le doigté) j'aie pu faire avec mes élèves une *petite répétition marchante*.

Il faut si peu attribuer ce résultat à mon enseignement judicieux, que j'ai eu plus tard des élèves qui, pour une raison ou pour une autre, ne connaissaient pas ou connaissaient fort peu la méthode Chevé et que j'ai refusé d'en accepter d'autres, tellement les progrès étaient lents.

Le fait est donc pour moi tout ce qu'il y a de plus concluant : « *La musique chiffrée et la méthode Chevé sont le moyen le plus court et le plus sûr d'arriver à l'intelligence de la portée.* »

Puisque affirmer cela c'est pour M. Robadey, plaider en faveur de la portée, je l'engage vivement à pousser sa logique jusqu'au bout.

Jadis on nous faisait résoudre les *règles de trois* simples et composées par les *proportions* ; quel cassement de tête pour un gamin ! J'étais homme quand j'ai vu enseigner la réduction à l'unité. Si donc j'ai le malheur de dire à M. Robadey qu'il serait facile de faire comprendre les proportions à un élève fort sur l'autre système, il s'écriera, je n'en doute pas : « *Vous le voyez ! rien n'est plus simple que les proportions,* » et pour les enseigner il bannira immédiatement de son école la réduction à l'unité.

Si un mathématicien lui dit que c'est un jeu de résoudre un problème avec les chiffres romains, lorsqu'on est très fort sur l'arithmétique avec les chiffres arabes ; M. Robadey se hâtera de chasser de son école les derniers pour y introduire les signes vénérables et archi-séculaires qui étaient en usage chez les premiers dominateurs du monde connu.

L^s AUBIN, pasteur.

Echos du Congrès scolaire.

En suivant avec beaucoup d'attention la discussion sur la première question mise à l'étude pour le onzième congrès scolaire, il nous a semblé que MM. les orateurs, peu nombreux du reste, s'étaient peut-être trop placés sur le terrain de l'école secondaire et paraissaient avoir un peu oublié que l'assemblée représentait essentiellement l'école populaire. Celle-ci étant incontestablement la base et la pépinière de tous les établissements d'instruction subséquents, il eût été plus rationnel de traiter toute la question sous ce point de vue spécial, au lieu d'engager de prime abord le débat sur les études supérieures qui rentrent dans une autre compétence.

Nous aurions aimé entendre les membres du corps enseignant primaire nous dire s'ils estiment que le recrutement des écoles secondaires, tel qu'il se pratique généralement aujourd'hui, est préjudiciable à leurs classes ou non, s'ils envisagent les programmes des deux établissements comme étant rigoureusement agencés, pour permettre aux aptitudes des enfants de se développer d'une manière normale dans les deux directions.

Nous partageons, avec beaucoup de pédagogues, la conviction que les élèves quittent, en général, trop tôt l'enseignement fondamental primaire pour passer au secondaire, qu'ils ne possèdent pas suffisamment, à dix ans, leur langue maternelle pour en embrasser une ou deux nouvelles avec d'autres branches.

En retardant jusqu'à l'âge de douze ans la séparation des deux enseignements, l'école primaire conserverait plus longtemps des éléments qui sont souvent les meilleurs, et l'école secondaire recevrait des élèves ayant des connaissances plus solides, une intelligence plus mûre et une facilité de travail plus en rapport avec les exigences des programmes.

En simplifiant jusqu'à cette époque les plans d'études, il serait facile de leur donner ensuite plus d'extension, surtout en vue de la dernière année scolaire primaire, et l'on verrait probablement le niveau des examens de recrues se relever graduellement.

M.¹

Enseignement de la géométrie par le pliage, en France et en Belgique.

(Fin.)

Surfaces.

ANALYSE DU CUBE

Notions géométriques.

Carré : Sa construction dans un rectangle

 » par bandes rectangulaires.

 » indépendamment des côtés.

Construction double ou moitié d'un carré donné.

Construct. d'une équerre à l'angle droit.

 » d'un carré à bords imbriqués pour dessin géométrique.

Cadre carré pour exercices d'entre-lacs.

Division d'un carré en 4, 16, 64 carrés : les parallèles.

Division d'un carré en triangles rectangles : les diagonales.

Division mathématique d'une ligne en 3 parties égales.

Division d'un carré en 9, 36 carrés.

Division mathématique d'une ligne en 5 parties égales.

Division d'un carré en 25 carrés.

Construction de l'ennéagone.

Indications générales pour la construction des polygones à nombre de côtés double d'un polygone quelconque.

Pliage d'un carré ou rectangle quelconque en un réseau :

1^o de losanges ; 2^o de triang. équilatéraux.

Cadrement des polygones dans la surface.

Théorie des angles avec application pratique.

Moyen de trouver l'angle de 90° et ses subdivisions (angle droit).

Moyen de trouver l'angle de 60° et ses subdivisions (angle du triangle équilatéral, de l'hexagone, du dodécagone).

Moyen de trouver l'angle de 108° par la pentisection de l'angle droit (angle de pentagone),

Moyen de trouver l'angle de 20°, de 10° et de 140° (angle de l'ennéagone).

Moyen de trouver l'angle de 1284/7° (angle de l'heptagone).

Construction des équerres de tous ces angles.

¹ Nous devons à la vérité dire, à l'appui de la thèse précédente, que dans plusieurs cantons, on fait quitter trop tôt l'école primaire aux enfants pour peupler l'école secondaire, qui est ainsi affaiblie elle-même et n'est alors guère qu'un *complément artificiel* de l'école primaire, au grand détriment de cette dernière.

A. DAGUET.

Analyse du tétraèdre.

—
Trisection de l'angle droit.
Construction du triangle équilatéral.
1^o Etant donné la hauteur.
2^o Etant donné le côté.
3^o Le plus grand possible, dans un carré.
4^o Division d'une bande en une grande quantité de triangles équilatéraux.
Le losange et le trapèze.
Construction de l'hexagone : 3 moyens.
Construct. du dodécag. : 3 moyens.
Construct. de l'octog. : 3 moyens.

Applications des notions sur les surfaces.

—
Carrelage, au moyen du carré, du triangle, de l'hexagone.
Mosaïque au moyen de ces figures.
Les travaux du maçon (mur, panneaux, voûtes).
Les entrelacements de carrés et de triangles.
Festons et festons entrelacés.
Denticules, grecques et entrelacements ornementaux.
Travaux du treillageur.
Les points du tricot.

La surface des polygones et justification.
Théorie et applications sur le calcul des angles des polygones.
Moyen de trouver le centre des polygones (bissectrice, apothème).
Théorie des polygones et des étoiles décoratives et leur formation.
Listes des polygones et étoiles possibles de 3 à 12 angles avec indication de leur mode de formation et de l'ouverture de leurs angles.
Indication pour la construction des cônes : abat-jour, etc.

Les plissés.
Ornementation au moyen des hexagones et des triangles obtusangles.
Les pavements hexagonaux.
Entrelacs d'étoiles.
Le cercle du tonnelier et ornementation décorative.
Les travaux du forgeron.
Les entrelacs de bandes et leur application aux travaux manuels.
Tissage du drap, de la toile, du coton.
Le damassage.
Les vitraux.

SECTIONS CANTONALES
Correspondances et communications diverses.

GENÈVE

Correspondance.

Genève, 8 août 1888.

Le V^{me} cours normal de travaux manuels qui se donne à Genève sous la direction de M. Louis Gilliéron obtient un grand succès.

Le matériel des écoles primaires de Malagnou et de Carouge a été transporté au collège de la Prairie où, à côté des deux belles salles installées il y a deux ans pour les élèves de l'école professionnelle, on a aménagé deux autres ateliers, dont l'un dans l'immense hall de gymnastique. Les deux locaux destinés au travail sur bois contiennent chacun 30 établis et 12 tours ; les deux autres sont affectés, l'un au cartonnage, le dernier au tressage de la paille et au fil de fer. De la sorte, les 93 participants se trouvent parfaitement à leur aise et peuvent être tous occupés à la fois.

Les deux premières heures de la journée sont consacrées à des conférences ou à des leçons théoriques, les autres à la partie pratique, à l'exception toutefois du samedi après midi dont ces messieurs profitent pour visiter les curiosités ou les monuments remarquables de notre ville. D'ailleurs, les moments de liberté ne sont pas perdus : le dimanche, excursions dans les environs, au Salève, aux Voirons ; le soir, répétition des chœurs sous la direction de M. Ch. Pesson, soirées familières organisées par la Commission d'initiative. Les concerts d'orgues à la cathédrale ou ceux donnés par nos musiques au kiosque des Bastions, au Jardin anglais, à la place des Alpes, les fêtes de nuit, la grande fête chinoise ont été et sont encore des distractions qui ne contribuent pas peu à faire goûter à nos collègues confédérés leur séjour chez nous. Dernièrement, réception au somptueux musée de l'Ariana où M. Revilliod faisait lui-même les honneurs de ses superbes collections ; visite au Panorama où les immenses toiles représentant le siège de Belfort ont produit une profonde impression sur les assistants ; promenade à l'établissement d'horticulture de Châtelaine pour assister à une leçon de greffe et de taille donnée par M. Vaucher.

Mais nous voilà bien loin des ateliers et cependant là aussi la belle humeur et l'entrain ne manquent pas, grâce à la bonne entente, à la discipline, à l'application qui n'ont cessé de régner, grâce surtout à la partie enseignante dont les connaissances et le tact sont appréciés de chacun.

Les objets confectionnés jusqu'à présent sont déjà fort nombreux et nous devons présenter nos plus sincères compliments à la Direction qui, dans le choix des modèles, a su joindre le goût au sens pédagogique. Tout est élégant, gracieux, harmonieusement proportionné, propre à éveiller chez les enfants le sentiment du beau et l'amour de la correction. On a, avec raison, abandonné comme spécialités des parties qui, ainsi que la sculpture sur bois ne doivent pas former des branches particulières et ne contiennent pas en elles-mêmes les principes pédagogiques que l'on recherche dans les travaux manuels ; de même, on a laissé de côté les exercices purs ; tout ici a son utilité et trouve son application et sa place dans la confection d'un objet.

Les leçons prendront fin le samedi 10 août et les travaux seront exposés jusqu'au dimanche à midi ; puis un banquet réunira tous les participants ainsi que les autorités cantonales et municipales, et le cours sera déclaré clos.

Espérons que nos collègues emporteront le meilleur souvenir des instants qu'ils auront passé au milieu de nous ; d'ailleurs d'étoiles et durables amitiés, que rien plus que la vie en commun ne saurait engendrer, sont nées pendant ces quelques semaines, et ce n'est pas là, du reste, le plus mince avantage de ces cours fédéraux où se rencontrent des délégués de toutes les parties de la Suisse. C'est dans ces leçons, comme dans ces distractions et ces repas pris côté à côté qu'on apprend à s'estimer et à s'aimer. L'union du corps enseignant tout entier, n'est-ce pas l'union de tous les enfants de notre chère patrie, union dont elle aura un si grand besoin dans les moments difficiles qui lui sont peut-être réservés.

* * *

Les assemblées de la Société pédagogique genevoise continuent nombreuses et nourries sous la présidence de M. Louis Favre qui nous présentait dernièrement un travail sur « *l'enfance abandonnée* », sujet aussi intéressant que nouveau pour nous.

En outre, la question des examens a été étudiée par une commission dont les réunions ont été fréquentes et suivies et qui, par l'organe de M. Ch. Roy, présente un rapport sérieux, approfondi et riche en idées nouvelles. Après avoir signalé quelques-uns des graves défauts du mode de faire actuel, M. Roy examine quelles sont les branches sur lesquelles devront porter les examens écrits et s'arrête au français, (composition et orthographe) à l'arithmétique et à la géométrie. Le rapport ne semble pas favorable au système que le Département de l'Instruction a adopté depuis cette année et qui consiste à faire choisir les questions d'examens par un jury composé de quelques fonctionnaires que désignent MM. les Inspecteurs. Cette organisation présente de graves inconvénients et prête le flanc à la critique ; on ne l'approuverait que comme pis-aller ; on préférerait une consultation de tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire, comme cela se fait déjà pour les écoles complémentaires. D'ailleurs ce jury ne serait pas aux yeux de la Commission d'une importance aussi capitale que celui qui, formé de tous les fonctionnaires dirigeant une même année, serait chargé de la correction des épreuves de cette classe après avoir fixé lui-même l'échelle d'estimation suivant la difficulté des questions posées. Il est recommandé que ces questions soient simples, directes, pratiques et qu'elles ne constituent plus des rébus ou des énigmes que les maîtres eux-mêmes ont de la peine à débrouiller ; les sujets de composition (deux au choix pour chaque degré) seront pris dans le champ d'étude de l'année et principalement parmi ceux traités dans les leçons de choses ; il ne sera plus posé un seul problème d'arithmétique ou de géométrie, mais bien 3 ou 4 au minimum ; enfin, les dictées traiteront de faits connus des élèves et ne comporteront plus un tissu de difficultés au-dessus de leur portée et sans application dans la vie de tous les jours.

Quant aux examens oraux, le rapport démontre que tels qu'ils sont instituées actuellement, ils ne peuvent indiquer d'une façon sûre et précise ni la force de chaque élève pris individuellement, ni le degré de développement de l'ensemble d'une classe ; que d'autre part, personne mieux que le maître n'est à même de connaître par ses interrogations journalières comme par les thèmes de places où les épreuves hebdomadaires la force de ses écoliers ; il propose donc que ce soit l'instituteur qui attribue à chaque élève le chiffre qu'il mérite pour chaque branche. L'Etat sera-t-il de la sorte exempté de tout contrôle ? Non, ce contrôle est à la fois pour lui un droit et un devoir et il ne doit ni être privé de l'un ni faillir à l'autre. MM. les Inspecteurs pourront donc, comme aujourd'hui, exercer une surveillance qui, si elle est aussi active, donnera certainement des résultats plus vrais, plus justes qu'actuellement et voici comment : A époques fixes ils se présenteront dans une classe à laquelle ils pourront consacrer le même temps que maintenant, mais au lieu d'être obligés d'interroger, dans une journée ou une demi-journée, tous les élèves sur toutes les branches, ils pourront à leur gré, ayant sous les yeux les estimations du maître, concentrer leurs investigations sur les connaissances de quelques enfants, s'ils veulent se donner une idée de la valeur individuelle de ceux-ci, ou, au contraire, choisissant particulièrement une branche, faire porter leurs recherches sur toute la volée afin d'en mesurer le développement général. Ayant ainsi un temps bien plus long à vouer à chaque écolier, ils pourront sonder dans tous les sens son intelligence, sa mémoire comme l'éducation de ses facultés. Leurs appréciations contrôleront celles du maître que d'ailleurs, ils ne pourront d'aucune façon modifier de leur propre chef.

Chercher à montrer à nos collègues les avantages immenses de ce système sur l'autre, ce serait évidemment prêcher à des convertis.

Aussi le travail de M. Roy a-t-il été favorablement accueilli par la Société.

A une prochaine séance la discussion point par point.

* * *

L'assemblée générale a, de même, approuvé les décisions prises par notre Comité au sujet de la réforme de l'orthographe. La Société pédagogique enverra donc son adhésion à l'Institut de France en l'accompagnant du beau rapport présenté par M. Secrétan au Congrès de 1884 et d'une lettre par laquelle nous ferons connaître nos desiderata. Nous appuyant sur les conclusions adoptées par le dit Congrès, nous ne demandons comme le font les partisans de l'orthographe phonétique, ni de grandes, ni de nombreuses réformes, mais nous désirons qu'elles soient au moins intégrales, sans restrictions ni exceptions aucunes. Il nous semble que, dans ce domaine plus que dans tout autre il faut marcher à petits pas, mais il importe que cette marche soit sûre, afin d'éviter tout mouvement rétrograde.

D'autre part, comme il est des gens à Genève qui, s'affublant des plumes du paon, cherchent à laisser croire au grand public que ce sont eux qui, dans ces questions, ont pris l'initiative, nous ne manquerons pas, par des articles de journaux, de faire savoir qu'ils étaient encore au biberon alors que nos sociétés pédagogiques s'occupaient déjà de la réforme de l'orthographe.

F.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇAISE

Enseignement de la grammaire sans manuel.

La préposition.

- a) Dieu mesure le vent à la brebis tondue. La cigale demandait un service à la fourmi. Cet homme convient de ses torts.
- b) Les poissons vivent dans l'eau. Les bains froids sont dangereux après les repas. Nous serons jugés un jour selon nos œuvres. Winkelried mourut pour la patrie. On estime cet homme à cause de sa franchise.
- c) La pêche est un fruit à noyau. Jules a offert à sa mère un bouquet de violettes. Les eaux-de-vie deviennent des eaux de mort pour beaucoup de gens. — OEil-de-bœuf; chef-d'œuvre; bateau à vapeur; tête-à-tête.
- d) Le café est originaire de l'Abyssinie. L'avare est avide de richesses. La grêle est fatale à la vigne.

Notions grammaticales à dégager des exemples qui précédent.

1. La préposition est un mot invariable qui sert à mettre en rapport le verbe avec le complément indirect et les circonstanciels, le substantif et l'adjectif et avec leur complément.

2. Le rapport marqué par la préposition peut être un rapport de temps, de lieu, de manière, de cause.

3. Une locution prépositive est un assemblage de mots jouant le rôle de préposition : à cause de, quant à.

EXERCICES.

I. Indiquer les prépositions contenues dans les propositions suivantes en désignant les rapports qu'elles marquent.

Le forgeron bat le fer sur l'enclume avec un marteau. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes. L'amitié est une rose sans épines. Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe. Après dîner repose-toi ; après souper, promène-toi. On parvient à la science par l'étude. Deux renards entrèrent la nuit, par surprise, dans un poulailler. A cheval donné on ne regarde pas à la dent. Le peuplier s'élève au dessus des autres arbres. L'effet dépend de la cause. L'agriculture est en honneur chez les Chinois. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient.

II. Trouver les prépositions réclamées par le sens :

Le soleil luit tout le monde. — Le juste vivra la foi. — Puis-je compter toi ? — La cuscute croît les champs esparcette et luzerne. — La poule cache ses poussins ses ailes. — La violette est l'emblème la modestie. — Le laboureur retourne la terre la charrue. — Le soleil prête sa lumière la lune. — un chêne aussitôt il va prendre son somme. — Le renne vit la Laponie. — Dieu créa le monde six jours. — Les Hébreux errèrent le désert quarante ans.

III. Dresser la liste des prépositions contenues dans un morceau du livre de lecture ou dans un paragraphe d'histoire sainte ou d'histoire suisse.

IV. Construire des propositions en employant les prépositions suivantes :

A — sur — pour — malgré — parmi — chez — pendant — sous — selon — à côté de — dans — en — autour de — contre — d'après — en deça de — au lieu de — loin de — afin de — jusqu'à. (Si cet exercice se fait oralement, les élèves lèvent la main quand ils ont trouvé une proposition convenable, et le maître en fait indiquer quelques-unes.)

V. Former des locutions prépositives avec les mots suivants :

a) *Noms*: Cause — côté — force — faveur — égard — lieu — milieu — prix — façon — crainte — dépit — face — faute — grâce — rapport ;

b) *Adverbes*: dehors — deçà — devant — delà — dessus — dessous — loin —

VI. Prépositions à rendre par leurs contraires :

Après — avec — sous — au-dessus de — près de — par en bas — devant — pour — y compris — en deçà de —

VII. Homonymes :

à, dans, en, par, sur, sous, vers, entre, dès.

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE DEGRÉ SUPÉRIEUR

Les mots unis par la préposition s'appellent les termes du rapport. Le premier, qui est un verbe, un nom ou un adjectif, s'appelle l'*antécédent*; le second, qui est un nom, un pronom ou un infinitif, s'appelle le *conséquent* ou le *régime*.

L'antécédent n'est pas nécessairement placé avant la préposition; il se trouve même après en cas d'inversion: *Pour* un âne enlevé deux voleurs *se battaient*; *après* souper *promène-toi*. La préposition *durant* se place quelquefois après son régime: *Sa vie durant*.

Quand une préposition est employée sans complément, elle devient un adverbe. Ainsi *devant* est préposition dans: Il est assis *devant* sa maison, et adverbe dans: Les premiers vont *devant*.

Classification des prépositions.

1. Prépositions qui mettent en rapport le verbe avec le complément indirect, le substantif et l'adjectif avec leur complément.

A, de, par, pour, en, sans, envers.

2. Prépositions qui mettent en rapport le verbe avec le circonstanciel de lieu.

A, de, dans, en, chez, devant, derrière, sur, sous, vers, contre, par, entre, parmi, à côté de, au-dessus de, au-dessous de, loin de, près de, auprès de, autour de, à travers, au travers de, en deçà de, au-delà de, au milieu de, par dessus, par dessous, par devant, par delà.

3. Prépositions qui mettent en rapport le verbe avec le circonstanciel de temps.

A, en, pendant, avant, après, dès, dans, depuis, durant, jusqu'à, vers, à partir de, de à, depuis jusqu'à.

4. Prépositions qui mettent en rapport le circonstanciel de manière (union, exclusion, conformité, moyen) avec le verbe.

A, de, avec, par, selon, d'après, sans, suivant, conformément à, de manière à, de façon à, — hors, outre, excepté, sauf, hormis, malgré, nonobstant.

5. Prépositions qui mettent en rapport le circonstanciel de cause (motif, but) avec le verbe.

De, par, pour, à cause de, afin de, de crainte de, au prix de, à force de, à la faveur de, faute de, grâce à, de façon à.

REMARQUES. — Plusieurs prépositions sont susceptibles de marquer des rapports multiples: à, de, en, par, vers, etc.

Les participes passés *attendu*, *vu*, *excepté*, *passé*, *supposé*, *y compris*,

non compris, s'emploient comme prépositions et deviennent invariables. Ils précédent alors le substantif : *Vu* sa légèreté je ne puis me fier à lui.

Les élèves auxquels s'adresse cette leçon ont déjà appris à distinguer les prépositions en étudiant le complément indirect, les circonstanciels et les compléments du nom et de l'adjectif. Au degré intermédiaire, on se bornera à l'indispensable et l'on se contentera d'une partie des exercices proposés. Au degré supérieur, il est bon de faire une étude un peu détaillée de la préposition et des autres mots invariables. C'est le moyen de faire en partie double l'étude de la proposition. Un tableau des prépositions pourra être dressé en classe avec le concours des élèves.

A. R.

Questions d'examen. Ecoles normales de Lausanne.

Promotions de 1889.

DICTÉES

Élèves-régentes, 2^{me} classe.

Derniers froids.

Il en est de l'hiver comme de tous les autres maux qui afflagent notre humanité ; il suffit d'un rayon de soleil ou d'une lueur d'espérance pour qu'ils soient oubliés. Une demi-douzaine de beaux jours, il n'en a pas fallu davantage pour vivifier la campagne et, du même coup, la physionomie des braves gens qui l'habitent. Le ciel brumeux du lendemain a beau ramener ses teintes grisâtres et mornes sur le paysage, la tonalité plus verdoyante des seigles, des blés, des prairies, le glacis jaunâtre dont les dessous forestiers sont déjà colorés, comme la brise tiède qui court dans la vallée, protestent contre les derniers vestiges de la mise en scène hivernale et annoncent l'heure où le décor printanier prendra sa place. Les travailleurs, de leur côté, ont abdiqué l'indolence mélancolique de leurs allures aux jours du repos forcé ; ils vont, ils viennent, plus actifs, plus pressés comme il convient à des gens qui vont entrer dans la bataille, et, sur les sommets de la colline, quelques charrues cheminent méthodiquement, ajoutant sans relâche une vague brune aux ondes de terre que représentent les sillons.

Ce n'est pas encore le printemps, mais ce n'est déjà plus l'hiver. Il faut revivre par la pensée les jours cruels que l'on vient de traverser pour comprendre l'ivresse intime avec laquelle le campagnard accueille ce bienfaisant rayon qui rend quelque tièdeur à l'atmosphère et décide les bourgeons à faire poindre leurs émeraudes dans leurs chatons d'or bruni. On aurait tort d'accepter l'éclaircie pour autre chose que pour une promesse, mais cette promesse a son prix, elle atteste que nous en avons fini avec les frimas, que nous ne sommes point dépossédés de cette douceur, de cette clémence du climat, le précieux privilège de notre contrée.

PENSÉE

Toute idée qui demeure isolée s'amoindrit, s'efface et disparaît comme une photographie mal fixée.

CH. DELON.